

Politique linguistique
École internationale de Saint-Sacrement
Centre de services de la Capitale

Rédigée par le personnel de l'école

Révision : janvier 2022



NOTRE MISSION, NOTRE VISION ET NOS VALEURS

Notre mission

Dans le respect de l'égalité des chances, notre établissement a pour mission d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Notre vision

L'école internationale de Saint-Sacrement offre à l'élève un milieu accueillant et adapté à ses besoins, lui permettant ainsi de s'outiller, de développer son jugement critique et de vivre des réussites afin d'actualiser tout son potentiel pour contribuer à bâtir un monde meilleur dans un esprit d'entente mutuelle.



Persévérance

Ouverture sur le monde

Nos valeurs privilégiées

Dans un climat empreint de respect, l'école internationale de Saint-Sacrement fait principalement la promotion de quatre valeurs éducatives.

Bienveillance

Souci de l'environnement



La mission, notre vision et nos valeurs sont publiées dans le [Projet éducatif](#) de notre école, page 8.

Philosophie de l'établissement

À l'école internationale de Saint-Sacrement, la qualité de la communication orale, écrite et visuelle est l'une de nos priorités. Nous nous soucions de respecter les exigences langagières du programme de formation de l'école québécoise en plus de respecter celles établies dans le programme primaire du Baccalauréat International. En plus de mettre l'accent sur la langue elle-même, nous le mettons également sur son utilisation dans les différentes disciplines et dans tout le programme de recherche transdisciplinaire. La planification, l'enseignement et l'évaluation des langues tiennent compte du profil de l'apprenant et des approches de l'apprentissage.

Nous avons la conviction que la langue joue un rôle essentiel dans le développement de l'enfant et qu'elle favorise une ouverture et une compréhension interculturelles.

Langue d'enseignement

La langue d'enseignement à l'École internationale de Saint-Sacrement est le français, langue maternelle pour la majorité des élèves. Le [régime pédagogique](#) prévoit que les élèves du préscolaire (5 ans) vivent plusieurs activités d'éveil à la lecture et à l'écriture et que le temps alloué au français pour les élèves du primaire est le suivant :

1er cycle : 9 heures

2e cycle et 3e cycle : 7 heures

La qualité de la langue fait partie du quotidien de notre école autant à l'oral qu'à l'écrit. Elle fait l'objet de plusieurs formes d'évaluations durant les cycles d'apprentissage de l'apprenant et d'un bilan à la fin de chaque cycle en regard des compétences suivantes :

- Lire;
- Écrire;
- Communiquer oralement.

Le soutien linguistique de la langue d'enseignement est une préoccupation majeure au sein de notre école. Voici les applications concrètes convenues par l'équipe d'enseignants et de la direction de l'école :

- Les attentes de fin de cycles sont précisées dans le programme national du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (Programme et Progression des apprentissages) ;
- Les compétences en français sont développées, entre autres, dans les modules de recherche ;
- Une attention est accordée à la qualité de la langue orale et écrite dans toutes les disciplines dans l'écriture informelle et la langue parlée ;
- Les travaux ne sont pas systématiquement corrigés, et ce, dans un esprit de développement de scripteurs ;
- L'utilisation d'un vocabulaire riche, autant en écriture que lors des conversations orales, est valorisée ;
- L'approche de l'écriture des sons approchés est encouragée pour les jeunes écrivains ;
- Une attention est accordée à la qualité de la langue écrite lors de l'affichage et de présentations avec un soutien visuel ;
- L'enseignement explicite et la présentation de mini-leçons sont employés, ainsi que l'utilisation d'ateliers d'écriture sous le modèle des 5 au quotidien ;
- La valorisation des oeuvres littéraires et des coups de coeur des élèves, est encouragée, particulièrement en lien avec la compétence appréciée ;
- Les listes orthographiques du MEQ sont utilisées afin d'avoir une graduation et un référentiel ;
- Un service d'orthopédagogie est offert aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage. Le nombre d'heures varie selon les besoins des élèves et le niveau d'enseignement ;
- Un service en orthophonie est offert en priorité aux élèves du préscolaire et de la 1^{re} année selon les besoins qui sont établis suite aux notes aux dossiers et en collaboration avec l'orthophoniste ;
- Le programme UNISSON est animé pour les élèves du préscolaire ;
- Des moments de récupération sont proposés aux élèves en difficulté ;
- Un temps est consacré à la lecture quotidienne dans les classes et à la maison ;
- Des achats réguliers de ressources pour la bibliothèque sont réalisés ;

- Des objectifs ciblés au plan d'action en français en vue de la réussite de tous sont fixés dans le PEVR
- Des activités spéciales sont organisées en lien avec la semaine du français ;
- Des groupes participent au Concours littéraire de notre centre de services ;
- Des élèves du 3e cycle participent au Concours oratoire organisé par la Caisse populaire du quartier ;
- Des visites au Salon international du livre de Québec sont organisées par certains enseignants ;
- Des auteurs rencontrent des élèves afin de partager leur art et leur passion ;
- Des ateliers d'écriture sont planifiés régulièrement en lien avec le processus de la roue d'écriture ;
- L'enseignement des stratégies de la lecture est fait en utilisant l'affiche du Chemin de la lecture et les pictogrammes associés à ce matériel ;
- Un code de correction commun a été élaboré afin d'avoir une terminologie commune et progressive ;
- La promotion de la lecture en classe et à la bibliothèque est variée et est soutenue par l'achat des livres ;
- Le module de recherche de 3e année, *Ma tête et mon cœur en mots*, favorise que les élèves soient très audacieux en écriture !

Anglais : langue seconde

Le MEES a rendu l'enseignement de cette matière obligatoire dès la première année.

Compétences développées au 1^{er} cycle :

- To act on understanding of texts
- To communicate orally in English

Compétences développées au 2^e et au 3^e cycle :

- To interact orally in English
- To reinvest understanding of oral and written texts
- To write texts

Les attentes de fin de cycle sont précisées dans le programme national (Programme et Progression des apprentissages).

L'enseignement de l'anglais par cycle de 10 jours:

- Au 1^{er} cycle : 2 heures
- 1^{re} année du 2^e cycle : 3 heures
- 2^e année du 2^e cycle et 3^e cycle : 4 heures

Le spécialiste de langue seconde s'intègre généralement aux modules de recherche en collaborant à un module à partir de la 1^{re} année et en réalisant des activités en lien avec quelques autres modules. L'approche pédagogique de cette spécialiste amène les apprenants à vivre la philosophie du programme au quotidien. Afin de soutenir aussi l'apprentissage de l'anglais à la maison, l'enseignante propose une feuille de suivi hebdomadaire aux élèves *My English Log* pour les inciter à réaliser une variété d'activités amusantes en lien avec le développement de cette compétence. Nos jeunes de

la maternelle vivent également des activités en anglais afin de soutenir cet éveil à la langue seconde.

Dans le cadre d'activités parascolaires, une session de dix heures est offerte en anglais, à raison d'une heure par semaine, pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année.

Aussi, l'équipe-école s'est engagée à augmenter les occasions d'apprentissage de l'anglais lors d'activités pédagogiques et récréatives.

Perfectionnement professionnel en matière d'apprentissage et d'enseignement des langues

Notre centre de services scolaire offre de nombreuses formations aux enseignants et aux différents membres du personnel. La bibliothécaire de notre CSS et les autres membres de ce service accompagnent notre établissement dans l'organisation de notre centre de documentation et aux formations. Voici une liste non exhaustive de formations que les membres du personnel ont suivi en lien avec les langues:

- L'enseignement du français pour les nouveaux enseignants des niveaux;
- Formation pour la correction lors d'une première année pour les examens du ministère;
- Formation continue en conscience phonologique pour les enseignants du préscolaire;
- L'enseignement explicite;
- Les stratégies de lecture;
- Formation des enseignants pour établir une clé de correction commune et progressive en écriture;
- Participation à des colloques ou congrès dont l'AQEP - AEPQ - AQUOPS;
- Soutien des CP en langues;
- Formations en lien avec la technologie éducative en lien avec les langues;
- Formations à des parents bénévoles pour le soutien du fonctionnement de la bibliothèque scolaire;
- Formations offertes à des élèves pour le rangement des documents selon le code Dewey;
- Formations des spécialistes d'anglais 2 jours par année.

Sensibilité internationale et multilinguisme

La communauté donne aux élèves la possibilité d'explorer et de développer leur identité personnelle et culturelle.

- Un portrait linguistique des élèves est fourni aux membres du personnel de l'école en début d'année. Ces informations permettent aux membres du personnel d'accueillir et de soutenir les élèves. Elles permettent aussi aux enseignants et aux autres élèves de se familiariser avec une nouvelle culture.
- L'école a une procédure pour l'arrivée des nouveaux élèves. Une attention particulière est accordée aux élèves dont la langue maternelle n'est pas le français, afin qu'ils puissent communiquer avec d'autres élèves dans leur langue.
- Des activités parascolaires, mettant en vedette d'autres langues comme l'anglais ou l'espagnol, sont offertes aux élèves du troisième cycle.

- Des jeux anglophones sont disponibles lors des périodes d'anglais afin que les enfants explorent une autre langue dans un contexte de jeu.
- Des activités anglophones sont proposées aux élèves sur le site Internet de l'école.
- L'école a un abonnement à 3 revues anglophones (une pour le 1er cycle, une pour le 2e cycle et une pour le 3e cycle).
- Une section est réservée aux livres anglophones et aux autres langues à la bibliothèque de l'école. Les élèves sont encouragés à emprunter des livres écrits dans une autre langue en emprunt supplémentaire.
- Les affiches des locaux de l'école sont inscrites en trois langues (anglais, français et espagnol).
- Les affiches du profil de l'apprenant sont écrites en deux langues (français et anglais).

La communauté scolaire affirme l'identité de chaque élève au moyen de l'apprentissage et de l'enseignement.

- Plusieurs sorties en milieux culturels sont réalisées au courant de l'année dans chacune des classes.
- Tous les modules de recherche, de la maternelle à la sixième année, contiennent une section sur le multilinguisme.
- Des ateliers d'anglais sont animés au préscolaire.
- Les enseignants profitent de différentes occasions pour intégrer différentes langues (souligner les anniversaires dans plusieurs langues, compter en plusieurs langues, faire le calendrier en anglais, chanter des chansons en anglais avec les élèves, s'exprimer anglais et/ou espagnol en classe, diffuser de la musique de d'autres cultures lors du déjeuner de Noël, etc.)

La communauté est informée des activités et des projets réalisés par les enseignants et les enfants.

- Les informations sur le multilinguisme sont disponibles sur le site internet de l'école, dans la section PP.
- Quelques capsules informatives sur le multilinguisme sont publiées dans le journal de l'école, la Parent-Thèse.
- Les plans de travail et les classroom de chaque niveau ont une section anglais.

Ouverture à une 3^e langue : espagnol

Une initiation à la langue espagnole et à la culture hispanophone est offerte aux élèves de l'institution dans le cadre d'activités parascolaires. Il s'agit d'une session de dix heures à raison d'une heure par semaine. Ces ateliers sont offerts aux élèves de la 1^{re} à la 6^e année.

Support de la langue maternelle

Un service de francisation est offert aux élèves dont la langue maternelle est autre que le français pour les deux premières années de fréquentation ou selon l'adaptation à la langue.

Ressources

On retrouve à la bibliothèque quelques livres qui reflètent différentes cultures. Dans son dernier plan d'action, l'école s'était donné comme priorité d'enrichir les ressources en d'autres langues que le français.

Comité de la bibliothèque

- assurer le bon fonctionnement des lieux
- promouvoir les nouveaux livres
- susciter l'intérêt des élèves par des animations
- recruter des membres de la communauté scolaire pour soutenir le prêt de la bibliothèque

Fondements

La politique linguistique s'appuie sur les encadrements légaux suivants :

a. [Charte de la langue française](#)

Article 1. Le français est la langue officielle du Québec.

Article 6. Toute personne admissible à l'enseignement au Québec a droit de recevoir cet enseignement en français.

b. [Loi sur l'instruction publique](#)

Article 22. Il est du devoir de l'enseignant : (...) 5 : de prendre les mesures nécessaires pour promouvoir la qualité de la langue écrite et parlée.

c. [Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration](#)

Article 5. Chaque ministère ou organisme adopte une politique linguistique s'harmonisant avec sa mission et ses caractéristiques propres.

d. [Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire](#)

Article 35. L'école doit prendre les mesures nécessaires pour que la qualité de la langue écrite et parlée dans les apprentissages et dans la vie de l'école soit le souci de chaque enseignant, quelle que soit la matière enseignée, et de tous les membres du personnel de l'école.

Elle s'appuie également sur les orientations suivantes :

1. [Plan stratégique 2018-2022](#), enjeu 1, orientation 1, objectif 1.1.2, soit « Accroître la réussite des élèves » (finalisé pendant l'année 2017-2018). La commission scolaire a une politique linguistique, notamment en ce qui concerne l'apprentissage du français et les communications avec les parents ainsi qu'un Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) écrit à partir des exigences du Plan stratégique ministériel.

2. [Plan d'engagement vers la réussite \(PEVR\) 2018-2022](#) de la Commission scolaire de la Capitale, maintenant appelée Centre de services scolaire de la Capitale

Orientation 1 : augmenter les compétences en littératie

- 1.1 Augmenter le taux de réussite au-dessus de 91% à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire;
- 1.2 Augmenter le taux de réussite au-dessus de 89% à l'épreuve ministérielle de lecture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire;
- 1.3 Augmenter le taux de réussite au-dessus de 94% à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la fin du primaire;
- 1.4 Augmenter le taux de réussite au-dessus de 90% à l'épreuve ministérielle de lecture, langue d'enseignement, de la fin du primaire.

Orientation 3 : augmenter les compétences en anglais

- 3.1 Favoriser la transmission aux parents des informations complémentaires liées au contenu du cours d'anglais par une augmentation du nombre de communications transmises aux parents des élèves de 1^{re} à 6^e année.
- 3.2 Augmenter les occasions d'apprentissages significatives en dehors des cours d'anglais par une augmentation du nombre d'activités proposées en anglais incluant les activités parascolaires, du service de garde et au préscolaire.